

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Mandement de S. G. Mgr l'Archevêque annonçant la mort de N. T. S. Père le Pape Pie X—La dernière recommandation de Pie X—Prières pour la paix—Imposition du pallium à S. G. Mgr Légal—La charte divine de l'école—Belle dédicace—Bénédictio d'une pierre angulaire—Nominations ecclésiastiques—Pèlerinage à Ste-Anne des Chênes—Circulaire au clergé français—Modes inconvenantes—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XIII

1 SEPTEMBRE 1914

No 17

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L.-P.-A. LANGEVIN, O. M. I.,

ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE,

POUR ANNONCER LA MORT DE N. T. S. PÈRE LE PAPE PIE X.

Archevêché de Saint-Boniface, 22 août 1914.

*Louis-Philippe-Adélarde Langevin, O. M. I., par la grâce de Dieu
et du Siège Apostolique, Archevêque de Saint-Boniface.*

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous
les fidèles de Notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous apprenons par une communication officielle de son Excellence Mgr P. Stagni, délégué apostolique, la triste nouvelle de la mort de notre grand et saint pontife Pie X. Cette nouvelle jette le monde catholique tout entier dans la consternation, car cette fin d'un des règnes les plus illustres et les plus féconds est d'autant plus douloureuse

qu'elle est plus inattendue et qu'elle se produit au moment d'une guerre malheureuse qui ensanglante l'Europe presque entière.

Le pontificat du père bien-aimé que nous pleurons tous a été court; il n'a duré que onze ans; mais il sera un des plus glorieux et des plus féconds en grandes œuvres depuis des siècles.

La gloire incomparable de ce Pape a été de frapper à mort une hérésie perfide qui, comme un nouvel arianisme, nie la divinité du Christ et son autorité divine dans l'Eglise, et s'attaque même à l'inspiration divine de la sainte bible, et de ramener tous les fidèles, même les enfants, à la pratique des premiers siècles et des âges de foi, par la pratique de la communion fréquente et même quotidienne.

Il a, de plus, opéré avec une énergie surhumaine à l'intérieur de l'Eglise, des réformes salutaires et durables qui ont déjà produit des effets merveilleux, et qui prouvent la vitalité vraiment divine de cette tendre mère de nos âmes.

Enfin, sa sagesse inspirée de Dieu et sa fermeté apostolique ont conjuré les plus grands malheurs à l'Eglise de Dieu, assaillie par des ennemis puissants et perfides, et ont prouvé que *la politique du crucifix* comme il l'appelait lui-même, est, après tout, la plus puissante et la plus salutaire, parce qu'elle s'appuie sur Dieu seul et foule aux pieds les vains calculs de la sagesse humaine qui n'engendre que la mort, selon le mot de St Paul.

C'est donc un devoir pour nous tous, enfants de la sainte Eglise de Dieu, d'offrir au ciel des prières ferventes pour le repos de l'âme de notre regretté pontife si elle n'est pas déjà en possession de la paix éternelle, et pour que le Divin Maître donne bientôt à son Eglise un nouvel Elie rempli de zèle pour la cause de Dieu si gravement compromise par les complots des méchants.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, Nous réglons et ordonnons ce qui suit:

I — Dans toutes les paroisses et missions de ce diocèse, il sera chanté un service solennel pour le repos de l'âme de notre pontife bien-aimé, Pie X.

Dans la cathédrale de Saint-Boniface, le service aura lieu mardi prochain, le 25 août courant, à neuf heures.

2 — A la messe et au salut du T. S. Sacrement, on ajoutera à l'oraison *Pro pace*, l'oraison *Pro eligendo summo pontifice*, qui sera dite jusqu'à l'élection du nouveau Pape.

Dans le canon de la messe, on omettra les paroles *cum famulo tuo papa nostro N.* jusqu'à ce qu'un nouveau Pape ait été élu.

3 — Nous invitons tous les fidèles de ce diocèse, et particulièrement les enfants à offrir des prières pour l'âme du Pape de la communion des petits enfants, et pour supplier le ciel de permettre aux Eminentissimes membres du Sacré-Collège de se réunir au plus vite,

afin de donner à l'Eglise un nouveau chef qui soit sa gloire et sa force.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Boniface sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre chancelier, le vingt-deux août mil neuf cent quatorze.

† ADÉLARD, O. M. I.,

Archevêque de Saint-Boniface.

Par mandement de Monseigneur l'Archevêque

J.-H. PRUD'HOMME Ptre,
Chancelier.

LA DERNIERE RECOMMANDATION DE PIE X

L'OSSERVATORE ROMANO a publié le 2 août en tête de ses colonnes cette exhortation de S. S. Pie X aux catholiques du monde entier:

Tandis que l'Europe presque entière est entraînée dans la tourmente d'une guerre extrêmement funeste, dont personne ne peut envisager les périls, les massacres et les conséquences sans se sentir oppressé par la douleur et par l'épouvante. Nous ne pouvons pas ne pas Nous préoccuper, Nous aussi, et ne pas Nous sentir l'âme déchirée par la plus poignante douleur pour le salut et pour la vie de tant d'individus et de peuples. Nous sentons tout à fait et Nous comprenons que, parmi ces bouleversements et ces périls, la charité paternelle et le ministère apostolique Nous commandent de tourner les esprits de tous les fidèles vers Celui de qui seul peut venir le secours, vers le Christ prince de la paix et Médiateur tout-puissant des hommes auprès de Dieu.

Nous exhortons les catholiques du monde entier à recourir à son trône de grâce et de miséricorde. Nous le recommandons au clergé tout le premier, auquel il appartient, sur l'ordre des évêques, d'instituer dans toutes les paroisses des prières publiques, afin que la miséricorde de Dieu, touchée par la ferveur de ces supplications, écarte le plus tôt possible les sinistres lueurs de la guerre et qu'il inspire aux chefs des nations de former des pensées de paix et non des pensées d'affliction.

— Dans le testament de Pie X se trouve cette phrase: "Je suis né pauvre, j'ai vécu pauvre et je veux mourir pauvre."

PRIERES POUR LA PAIX

Dans une circulaire au clergé, en date du 21 août, S. G. Mgr l'Archevêque a prescrit à la messe les oraisons *pro pace*, à la place des oraisons *pro quicumque tribulatione* jusqu'à la fin de la terrible guerre qui sévit en Europe, et autorisé la bénédiction du Très Saint-Sacrement tous les jours à la condition que l'on récite après les oraisons qui suivent le motet au Très Saint-Sacrement les litanies des saints, ou au moins les litanies de la Sainte Vierge, avec les prières du rituel romain sous la rubrique: *Preces dicende in litanis tempore belli.* (Tit. IX, cap. XI).

 IMPOSITION DU PALLIUM A S. G. MGR LEGAL, O. M. I.,
 ARCHEVEQUE D'EDMONTON

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface est allé imposer le pallium à S. G. Mgr Emile-J. Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton. La cérémonie a eu lieu le 16 août, fête de la solennité de l'Assomption de la sainte Vierge, dans la pro-cathédrale de Saint-Albert où reposent les restes de Mgr Grandin, O. M. I., de sainte mémoire.

Par extraordinaire, tous les suffragants du nouvel archevêque d'Edmonton étaient présents: S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary, S. G. Mgr Grouard, O. M. I., évêque d'Ibora, vicaire apostolique de l'Athabaska, S. G. Mgr Breynat, O. M. I., évêque d'Adramyte, vicaire apostolique du McKenzie — ces deux prélats étaient en route pour le chapitre général des Oblats que la guerre force à retarder — et S. G. Mgr Joussard, O. M. I., évêque d'Arcadiapolis et coadjuteur de S. G. Mgr Grouard. S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes du Canada, avait tenu à être présent.

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface chanta la messe pontificale au trône. Après l'évangile, le R. P. Croizier, O. M. I., prononça le sermon de circonstance, dans lequel il rappela la primauté du Pape et esquissa une belle page de l'histoire ecclésiastique de l'Ouest.

Après la messe, avant de recevoir la profession de fidélité au Saint-Siège de S. G. Mgr Legal, en habits pontificaux, et de lui imposer le pallium, Mgr notre Archevêque exprima sa joie de voir une des églises filles de l'église-mère de Saint-Boniface recevoir un si grand honneur et remercia le nouveau métropolitain de lui avoir donné l'occasion de revenir à Saint-Albert se retremper auprès de la tombe du pieux Mgr Grandin dans les leçons d'abnégation et de sainte fierté apostolique qu'il avait apprises de lui.

Le dimanche soir, il y eut dans la vieille cathédrale une séance fort intéressante, organisée par le R. P. Simard, O. M. I., curé *pro*

temp. de la pro-cathédrale. Plusieurs dames et messieurs y déployèrent un remarquable talent musical. Les Rdes Sœurs Grises ont aussi montré une fois de plus combien elles ont le don de faire dire ou chanter aux petites filles et aux petits garçons des choses d'une délicatesse exquise. Des bouquets superbes présentés à chaque archevêque embaumèrent toute la soirée de parfums encore moins odoriférants que les sentiments qu'ils symbolisaient.

Deux adresses, l'une anglaise lue par M. Hogan et l'autre française présentée par M. Perron, ont redit à S. G. Mgr Legal les regrets de la vieille église de Saint-Albert qui voit sa gloire de siège principal passer à la grande ville d'Edmonton comptant déjà dix paroisses, et en même temps la joie très légitime de tous en constatant le progrès merveilleux de l'église catholique dans l'Alberta. Sa Grandeur remercia avec émotion en français et en anglais la bonne population de Saint-Albert de ses sentiments pleins de délicate affection.

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, invité à adresser la parole, recommanda aux catholiques de Saint-Albert de tenir au titre si honorable de pro-cathédrale décerné à leur église qui rappelle des gloires impérissables et le fait que Saint-Albert a été le berceau du catholicisme dans le nouvel archidiocèse d'Edmonton.

LA CHARTE DIVINE DE L'ÉCOLE

Son Eminence le Cardinal Sevin a prononcé récemment, au dernier congrès national des Associations de chefs de famille, à Lyon, des paroles que les catholiques de tous les pays peuvent méditer avec profit. Le grand Archevêque venait de rappeler que la question de l'école était, de beaucoup, pour les Français, la plus grave de l'heure présente.

Aveugles et sourds volontaires, ajouta-t-il, ceux qui ne veulent pas voir que nos ennemis iront jusqu'au bout. En face d'eux, la masse des catholiques ne fait pas son devoir. Il y a à cela deux causes: le défaut de principes et le défaut d'organisation.

La masse des catholiques ignore le droit naturel et surnaturel de l'école.

Assez de programme minimum.

Il faut relever et proclamer le programme maximum.

Il faut l'école religieuse. Arrière l'école athée ! Arrière l'école neutre, qui ne peut pas former l'homme pour sa fin dernière ! Il faut concevoir et dire le vide de la neutralité. On peut tolérer suivant les régions, et dans la mesure où le juge bon l'évêque, une certaine neu-

tralité. Mais il ne faut jamais s'y résigner, et toujours proclamer *la charte divine de l'école*.

L'Eglise a des droits sur toute école, publique ou privée. Elle a le devoir de surveiller partout l'enseignement au nom de Dieu. Les instituteurs publics et privés sont donc les auxiliaires dépendants de l'Eglise. A nous, évêque, la surveillance et l'autorité; à vous d'obéir. Tel est notre devoir réciproque, dont nous répondrons les uns et les autres devant Dieu.

Au défaut d'organisation, le remède sera l'union dans la vérité. Union jusqu'au sacrifice. Nous serons peu nombreux? Mais petite étincelle sur qui souffle l'esprit de Dieu allume un incendie.

BELLE DEDICACE

Le deuxième volume du compte rendu du Congrès de la Langue française qui vient de paraître, est dédié à Son Eminence le cardinal Bégin, dans les termes suivants:

A Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, premier président d'honneur du Premier Congrès de la Langue française au Canada.

Le Comité Permanent de la Langue française au Canada dédie ces pages, qui contiennent la substance des principaux travaux consacrés par le Congrès de 1912 à l'étude, à la défense et à l'illustration de la langue française en Amérique.

EMINENCE.

Assuré d'être l'interprète de toute la race canadienne-française en Vous acclamant, à l'heure où Vous prenez place dans l'auguste Sénat de l'Eglise de Rome, le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada Vous prie d'agréer l'hommage de son filial attachement, de sa respectueuse admiration et de sa profonde gratitude.

Avec une vive émotion, le Comité veut évoquer, aux premières pages de ce livre le reconfortant souvenir des paroles qu'à l'ouverture même du Congrès de 1912, et parlant au nom de tous les congressistes, vous adressiez, Eminence, au représentant du Saint-Père:

"Un congrès de la langue française au Canada ne peut pas ne pas être un congrès catholique. . . .

"Faire l'histoire de la langue française au Canada, et dans toute l'Amérique du Nord, c'est écrire l'un des plus beaux chapitres de l'histoire moderne de l'Eglise; c'est raconter les efforts persévérants d'un peuple qui fut aussi jaloux de sa piété que de son idiome national, et qui employa l'une et l'autre à l'édification de sa gloire. . . .

“ Les membres du Premier Congrès de la Langue française protestent donc de leur dévouement au Siège Apostolique; ils affirment hautement leur reconnaissance à l'Eglise qui a veillé sur leurs ancêtres et qui prodigue aux fils le bienfait de sa protection maternelle.”

Et nous aimons à rapprocher de ces paroles le témoignage qu'en réponse à Votre Eminence, l'illustre Délégué du Souverain Pontife au Canada, Son Excellence Monseigneur Francesco-Pellegrino Stagni, voulut bien rendre à la langue française, objet de nos études:

“ La plus grande gloire du parler français, à mon avis, c'est que cette langue est la langue de la plupart des missionnaires et des apôtres des temps modernes. . . .

“ Voilà une gloire que les chrétiens de toute autre langue doivent bien envier au doux parler de France. . . .

“ Je remercie Monseigneur l'Archevêque de Québec des sentiments qu'il m'a exprimés au nom du Congrès. Ils sont bien dignes des enfants des premiers colons, qui étaient avant tout des chrétiens, des catholiques dévoués, des Français-Romains, étroitement attachés et unis à la sainte Eglise catholique romaine. Puisse cette fidélité au Saint-Siège être toujours la plus grande gloire de la race canadienne-française ! Voilà mon souhait pour vous, pour vos familles et pour votre prospérité. Puisse ce Congrès vous aider à le réaliser !”

Eminence, c'est à la réalisation de ce vœu que le Congrès, par son Comité Permanent, travaille et continue à se dévouer.

Pour y réussir, il sollicite respectueusement, de Votre Eminence, une paternelle bénédiction.

LE COMITÉ PERMANENT

du Congrès de la Langue française au Canada.

Québec, juin 1914.

BENEDICTION D'UNE PIERRE ANGULAIRE

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de la partie centrale de l'hôpital de Saint-Boniface, actuellement en reconstruction, a eu lieu dimanche, le 16 août. Elle a été présidée par S. G. Mgr Béliveau, en l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque qui se trouvait à Saint-Albert pour l'imposition du pallium à S. G. Mgr Legal.

Avant de procéder à la bénédiction de la pierre S. G. Mgr Béliveau parla en français et le R. P. Patton, O. M. I., curé de Sainte-Marie, à Winnipeg, parla en anglais. Monseigneur fit remarquer que cette nouvelle construction, exigée pour maintenir à l'œuvre le rang qu'elle a occupé jusqu'ici, va coûter \$ 250 000, qui ont été empruntés en Europe. L'emprunt est négocié et garanti, et il faut espérer que la gueur-

re n'empêchera pas son exécution: ce qui mettrait les bonnes Sœurs dans de grandes difficultés. Monseigneur rappela avec quel dévouement les Religieuses, à l'exemple du bon Samaritain, travaillent à soulager toutes les infirmités humaines et invita les nombreux amis de l'hôpital présents à se montrer généreux.

Après la bénédiction de la pierre les assistants vinrent la frapper avec un marteau et déposèrent leurs offrandes qui formèrent la belle somme de \$649.35. Les bonnes Sœurs remercient cordialement le public de sa générosité. Elles offrent aussi des remerciements à M. Léo Marcil, chef de police, qui avait bien voulu envoyer quatre hommes pour assurer le bon ordre, à M. Liguori Gagné, qui a recueilli les offrandes, et à Messieurs de la fanfare La Vérendrye, qui ont rehaussé l'éclat de la cérémonie par leur vibrante musique. La compagnie J.-H. Tremblay, qui mène rondement les travaux de la construction, avait préparé une superbe estrade pour la cérémonie. Les plans ont été tracés par MM. les architectes Sénécal et Papineau.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

— M. l'abbé C. Deshaies, curé de Keewatin et desservant de Norman, Ont.

— M. l'abbé A. Desmarais, curé missionnaire de Notre-Dame de Toutes Aides.

— M. l'abbé Théoret, curé missionnaire de Sainte-Claire, (P. O. Duck Mountain, Man.).

— M. l'abbé J.-E. Derome, desservant à Elie.

— M. l'abbé L. Primeau, professeur au Petit Séminaire.

— M. l'abbé A. Roy, vicaire à Mariapolis.

— M. l'abbé J. Duffy prend sa retraite au Petit Séminaire.

PELERINAGE A SAINTE-ANNE DES CHENES

Le 13 août environ 600 pèlerins de Saint-Boniface, de Winnipeg, de Lorette, de La Broquerie et d'autres paroisses environnantes sont allés prier la bonne sainte Anne dans son sanctuaire manitobain, à Sainte-Anne des Chênes. S. G. Mgr Béliveau, accompagné de plusieurs prêtres, présidait le pèlerinage. Pendant le trajet de Winnipeg à Sainte-Anne le chapelet a été récité dans les divers chars. On y a aussi chanté des cantiques. De la gare à l'église les pèlerins se sont rendus en procession en récitant le chapelet et en chantant des cantiques.

Une messe solennelle fut chantée par un enfant de la paroisse, M. l'abbé L. de G. Bélanger, curé de Transcona, et S. G. Mgr Béliveau prononça le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi il y eut un autre sermon par le R. P. Lietart, C. SS. R., bénédiction du T. S. Sacrement donné par S. G. Mgr Béliveau, et vénération de la relique de la bonne sainte Anne.

CIRCULAIRE AU CLERGE FRANÇAIS

MONSIEUR LE CURÉ,

Un comité franco-belge s'est formé pour recueillir des fonds afin de venir au secours des familles de ceux qui sont partis bravement pour défendre leur patrie en France et en Belgique. Nous vous demandons, en conséquence, de faire au plus vite, une quête dans l'église et de recueillir des souscriptions privées. M. l'abbé J. Joubert, professeur de l'Archevêché, remettra l'argent reçu des paroisses et des missions au secrétaire du comité sus-mentionné.

Il s'agit d'aider une œuvre de charité des plus excellentes, et d'encourager l'héroïsme du patriotisme.

Nous avons donc lieu de croire que vos paroissiens seront généreux.

Nous vous bénissons bien volontiers.

† ADÉLARD, O. M. I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

MODES INCONVENANTES

DE LA *Semaine Religieuse* DE QUÉBEC.

Les effronteries de la mode féminine semblent vraiment ne plus connaître de limite. "L'exiguïté des draperies, la transparence des étoffes, la forme du vêtement, la disposition suspecte des lignes imaginées par des couturiers sans scrupule, ne sont plus des moyens de vêtir harmonieusement la femme honnête, mais des artifices calculés pour la livrer à la convoitise." (*Lettre collective* de l'Épiscopat belge contre les modes indécentes). La *Semaine Religieuse* de Gênes publiait récemment une note de l'Archevêque de ce diocèse dénonçant en ces termes le scandale des modes d'aujourd'hui: "Nous devons élever la voix contre un abus très grave qui se propage, au scandale et à la douleur de toutes les bonnes âmes. . . . La façon de se vêtir, que l'esprit du monde modifie perpétuellement, se montre toujours plus portée à une licence effrénée et contraire à cette modestie qui nous est enseignée par la religion et qui fait le plus bel ornement de la femme chrétienne."

Devant l'immodestie scandaleuse des dernières productions de la

mode, qui ravalent la femme du XXe siècle aux impudicités du paganisme, il nous est facile de comprendre la nécessité des graves avertissements que nous venons de lire.

Les parents vraiment chrétiens gémissent de voir le mal s'étendre jusque dans notre Société et s'effraient du péril que courent leurs enfants sur la place publique et même dans les milieux où l'on s'attend le moins à rencontrer la honte suggestive des costumes d'aujourd'hui.

D'inspiration païenne, ces modes semblent avoir été inventées par l'ennemi des âmes pour perdre la femme et faire de celle qui doit être l'ange du foyer un agent d'immoralité. Parmi les femmes qui osent se montrer en public dans ces costumes qui devraient répugner à leur dignité naturelle, il s'en trouve sans doute qui s'habillent de la sorte dans un but de provocation malhonnête. Comment des femmes chrétiennes, et chez qui on ne peut concevoir pareils motifs, peuvent-elles se laisser entraîner à une aussi grave licence ?

“ Une octogénaire lyonnaise femme de bon sens et d'esprit. rapportait Mme Cael, au Congrès des Femmes chrétiennes tenu récemment à Epinal, en France, recevait dernièrement dans son salon une de ces poupées vingtième siècle, agencée à la mode du jour. Elle en fut stupéfiée, et ne put, aussitôt son départ, s'empêcher de lancer à son adresse cette juste critique: “ De mon temps, dit elle, les femmes pas comme il faut tâchaient d'imiter celles qui l'étaient; aujourd'hui, ce sont celles qui se piqueraient volontiers, à l'occasion, d'intégrité morale, qui se plaisent à imiter les coiffures, les costumes, les attitudes provocantes et malséantes des autres.”

N'est-il pas lamentable en effet de voir des familles honnêtes subir l'entraînement de ces modes avilissantes qui sont une porte ouverte aux plaisirs licencieux et, tout en déplorant la vogue de ces costumes, céder lâchement à la peur de se singulariser et blesser la pudeur chrétienne plutôt que de résister aux appels de la vanité et du respect humain ! C'est aux femmes de ces familles chrétiennes qu'il convient de rappeler aujourd'hui ces graves avertissements de l'apôtre saint Paul :

“ Ne prenez pas le monde pour modèle, mais soumettez vos inclinations mauvaises à l'action transformante de la vie nouvelle que la grâce du Christianisme a versée dans vos âmes. . . . Je vous en supplie, au nom de la divine miséricorde, faites que vos corps soient dignes d'être offerts en hostie vivante, sans souillure, agréable à Dieu, hommage d'un culte spirituel.”

Qu'elles méditent ces graves paroles de l'Apôtre, les femmes chrétiennes surtout qui osent pousser l'inconvenance jusqu'à pénétrer dans le temple du Seigneur, et jusqu'à s'approcher de de la Sainte Table vêtues de toilette dont l'immodestie fait rougir ! “ Que certaines modes indécentes de se vêtir sur la voie publique pénètrent dans le temple, s'approchent des saints autels, de l'administration du Saint Chrême, et

même de la Sainte Table, c'est une chose qui nous cause une immense douleur. Il y a là une contradiction criante entre la profession de foi chrétienne et l'esprit effrontément mondain." (Mgr l'Archevêque de Gênes).

Les choses en sont venues à un tel degré de scandale en Belgique que S. E. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, a fait publier récemment la note suivante :

"Par respect pour la maison de Dieu, les dames et les jeunes filles sont priées de ne se présenter à l'église qu'en robe montante et fermée. Les personnes qui porteraient un corsage ouvert sont priées de ne pas se présenter à la Table Sainte. Nous supplions les mères de famille d'habituer leurs enfants, dès le jeune âge, à la modestie et au respect de la dignité chrétienne."

Dans notre diocèse, les abus sans être aussi nombreux ni aussi graves, ont déjà nécessité, de la part de l'autorité religieuse, des avertissements aux parents chrétiens..

"Que dire du luxe extravagant dont certaines femmes nous donnent le triste et ridicule spectacle ? écrivait Mgr l'Archevêque de Québec, dans une Circulaire en date du 21 avril 1914. Au lieu de se distinguer par leur modestie, leur réserve, leur bonne éducation, leur piété, leur irréprochable tenue, elles croient se rendre intéressantes en s'assujettissant aux caprices, aux folies, aux exigences stupides des modes modernes, qui signalent un retour au paganisme. Vraies esclaves, emprisonnées comme dans un fourreau, on en voit s'exhiber en public et quelquefois jusque dans les églises, bras nus, dans un décolletage éhonté, qui défie toute pudeur et dénote l'absence du sens chrétien. Ces personnes, asservies à la mode et à l'esprit purement mondain, sont capables de tout, même de fréquenter les plus mauvais théâtres et de danser le *tango* et tant d'autres danses immorales qui ont soulevé toute une clameur de réprobation dans le monde entier."

Que tous les fidèles s'appliquent donc, par une vigilance constante, à éviter scrupuleusement les abus signalés par leur Pasteur ! Et, spécialement, quel bien ne peuvent pas faire, sur ce point, par leur exemple, les femmes qui par leur position, exercent une certaine influence sur la Société ! et quelle grave responsabilité elles prennent, lorsqu'elles manquent, en sacrifiant à ces modes inconvenantes, aux lois de la modestie chrétienne !

Souhaitons que les Canadiennes, fidèle aux dictées de leur conscience, ne se laissent pas avilir par les hontes des modes qui ne sont pas faites pour des chrétiennes.

DING ! DANG ! DONG !

— Pie X disait récemment à des Evêques italiens qu'il recevait en audience: " Exhortez vos prêtres à promouvoir toujours de plus en plus la communion fréquente dans le peuple, spécialement parmi les enfants. Quelqu'un dira: *Ce sera chaque jour Pâques alors!* Certainement, chaque jour Pâques, et nous devons rendre un compte sévère au Seigneur si nous n'y avons pas travaillé. Semons, il importe peu si nous ne voyons pas mûrir la moisson; d'autres la récolteront."

— Le 20 août, fête de saint Bernard, S. G. Mgr Béliveau a chanté une messe pontificale au monastère de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert. Ce même jour S. G. Mgr l'Archevêque a aussi fait une visite à La Trappe. L'hôtellerie du monastère, qui avait été consumée par le feu en janvier 1912, a été reconstruite. Elle est maintenant prête à recevoir les retraitants et les visiteurs.

— Mais qu'ils prennent garde ! Plus ils supprimeront Dieu dans les manifestations de son amour, plus aussi ils supprimeront la paix dans les peuples. Les fruits de l'impiété ont toujours été les luttes fratricides, comme la suppression des autels a provoqué l'effondrement des trônes et la mort des nations. — Cardinal Légat à Lourdes le 23 juillet.

— S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, est arrivé à Québec le 17 août. A sa demande, S. S. Pie X a accordé à M. l'abbé Fannetier, à qui les médecins ont dû amputer une jambe au-dessus du genou, la permission de célébrer la messe sans faire de genuflexions.

— S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, a passé trois jours à Saint-Boniface.

— S. G. Mgr Grouard, O. M. I. et le R. P. Josse, O. M. I. ont aussi passé quelques jours à Saint-Boniface et sont ensuite allés à Ottawa et à Montréal. Mgr Grouard a prêché à la cathédrale le dimanche, 23 août, et au service pour le pape le 25. Mgr Charlebois assistait aussi à ce service chanté par S. G. Mgr l'Archevêque. Un grand nombre de prêtres, de religieux et de fidèles étaient présents.

— Nous avons reçu de Paris, (5 août), avis qu'à cause de la guerre la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* se trouve forcée de suspendre provisoirement sa publication si importante. Nous annonçons sa reprise. Souhaitons que ce soit le plus tôt possible.

R. I. P.

— Le T. R. P. François-Xavier Wernz, général de la Compagnie de Jésus, décédé à Rome.